

Corrigez le système de retraite maintenant! Pas un sou de plus en cotisations au RPC/RRQ!

Dest. : Monsieur Flaherty, ministre fédéral des Finances
et les ministres provinciaux des Finances

CC : Mon ou ma député(e) : _____
Télécopie a/s de la FCEI : 1 613 235-4137

Exp. : _____
Nom

_____ Signature

_____ Entreprise

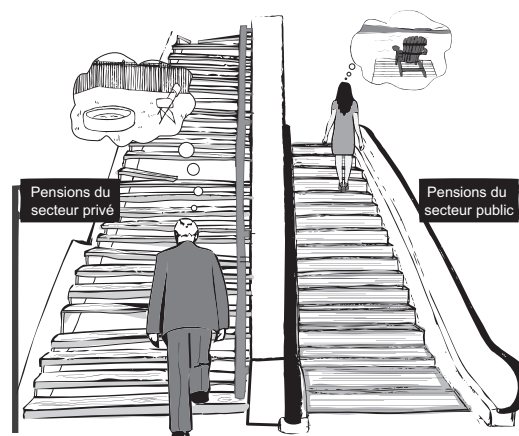
_____ Courriel (facultatif)

Nous traversons une crise profonde au Canada : notre régime de retraite n'est ni équitable ni viable. Voici les causes : **générosité excessive des pensions de la fonction publique, facteurs démographiques et faibles rendements sur les investissements.**

Les dirigeants syndicaux veulent doubler les prestations du RPC/RRQ en augmentant de 60 % les cotisations. **Ceci va tuer des emplois.** Mes impôts financent déjà les grosses pensions de la fonction publique. Ces retraites vont coûter encore plus cher à mesure que la population vieillit. **Il faut corriger cette situation inéquitable.**

Je me réjouis **que le gouvernement fédéral compte repenser les retraites des députés et des fonctionnaires.** Il s'agit d'une mesure importante vu que **les engagements non capitalisés des régimes de retraite au niveau fédéral sont de l'ordre de plus de 200 milliards de dollars.** Les gouvernements doivent tous se pencher sur la

question des pensions de la fonction publique, car les contribuables ne sont même pas au courant des engagements de retraite au niveau provincial ou municipal. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre : les gouvernements en Europe et aux États-Unis, qui ont ignoré les signaux d'alarme au sujet des retraites, augmentent les impôts et réduisent les prestations. **Je ne veux pas que mes enfants et mes petits-enfants se retrouvent avec ce problème sur les bras!**



Catherine Swift, la présidente de la FCEI, parle pour moi quand elle dit :

« Les Canadiens ne devraient pas être obligés de cotiser un sou de plus en charges sociales tant que les gouvernements ne rétabliront pas l'ordre dans les régimes de retraite de la fonction publique. »

Je ne demande PAS aux gouvernements de renoncer à leurs engagements de retraite actuels envers les fonctionnaires. Mais **J'EXHORTE** les dirigeants politiques à assurer une plus grande équité et la viabilité des régimes de retraite du Canada et à ne **pas augmenter les cotisations du RPC/RRQ jusqu'à ce qu'ils :**

- donnent l'exemple en revoyant les régimes de retraite mirobolants des députés et des fonctionnaires et en les convertissant en régimes à cotisations déterminées;
- inscrivent les nouvelles recrues de la fonction publique à un régime à cotisations déterminées raisonnable, avec une participation égale de l'employeur et de l'employé, et éliminent les incitatifs à la retraite anticipée;
- divulguent le montant total des engagements de retraite de la fonction publique à tous les niveaux de gouvernement en appliquant la même méthodologie à tous les exercices,
- accroissent l'accès à l'épargne-retraite pour les entrepreneurs en indexant sur l'inflation l'exonération cumulative des gains en capital, y compris les actifs, et en permettant le report des gains en capital lors du transfert d'une entreprise aux enfants du propriétaire.

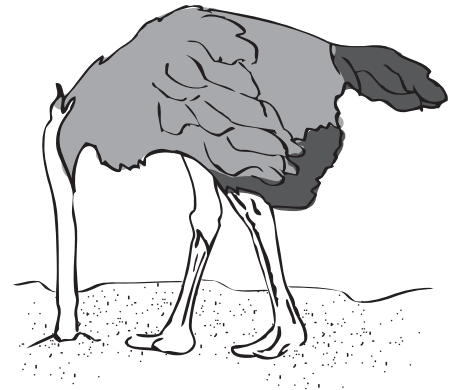
Voyons les choses en face

Réalité financière :

- ▶ Selon les estimations, les régimes de retraite du secteur public sont grevés d'un manque à gagner qui se situe entre 150 et 230 milliards de dollars.
- ▶ Le montant total des engagements de retraite de la fonction publique (employés des gouvernements provinciaux, des administrations municipales, et des sociétés et organismes d'État) est inconnu. Par ailleurs, il n'existe aucune norme commune pour l'établissement de rapports à cet égard.

Réalité démographique :

- ▶ « D'ici 2030, on pourra constater une augmentation marquée de la population âgée par rapport à la population active, soit seulement deux travailleurs par aîné. La proportion actuelle est de trois travailleurs par aîné et était de cinq pour un en 1960. » (Rapport de l'OCDE sur le financement des régimes de retraite, Paying for Pensions.)
- ▶ Les Canadiens vivent plus longtemps aujourd'hui que lorsque les régimes de pension ont été établis. « Les programmes conçus pour aider les gens pendant 15 ans ne peuvent soutenir leurs besoins pendant 25 ou 30 ans. » (Martin Herin, Université de Toronto.)



Les gouvernements et les syndicats font l'autruche et continuent d'ignorer le problème des régimes de retraite non capitalisés de la fonction publique; ils ne tiennent pas compte du fait qu'il revient aux contribuables et aux générations futures de s'acquitter des engagements publics.

Mise à jour 2012 :

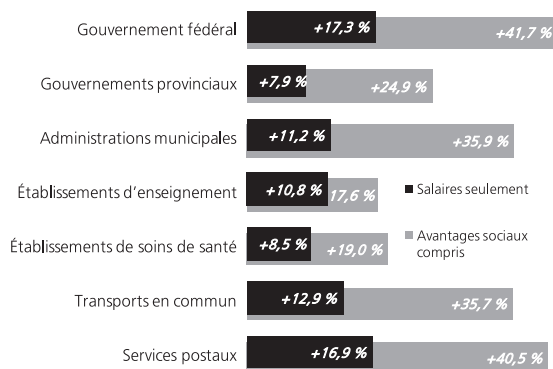
- ▶ La FCEI a pris le taureau par les cornes en remettant au gouvernement 26 000 Alertes Action qu'elle a reçues de la part de ses membres.
- ▶ Le Comité permanent des finances du gouvernement fédéral a recommandé en décembre 2011 d'« examiner les pensions du secteur public afin d'assurer leur financement et leur viabilité continus. »
- ▶ Le Nouveau-Brunswick et plusieurs villes ont entamé un examen des régimes de retraite de la fonction publique.

La position de la FCEI

« Nous ne réclamons pas de changements aux prestations accumulées par les employés. »

(Catherine Swift, communiqué de presse national publié le 25 mai 2011)

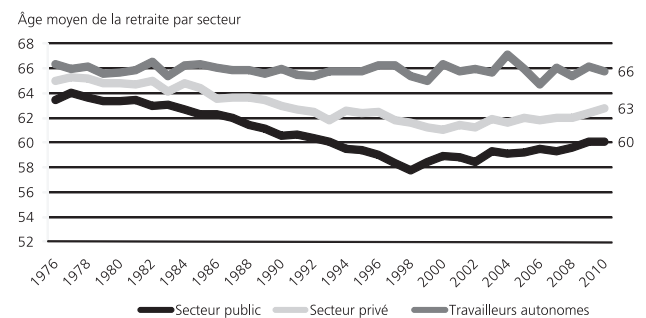
Écart des salaires/avantages sociaux du secteur public



Source : Analyse par la FCEI, tabulation personnalisée du recensement de 2006.

- ▶ Les salariés de la fonction publique gagnent déjà **chaque année 19 milliards de dollars de plus** que s'ils étaient payés selon les normes pratiquées dans le secteur privé.
- ▶ Les fonctionnaires fédéraux ne versent que près de 37 % du coût de leurs pensions; **les contribuables assument la différence.**
- ▶ Certains fonctionnaires reçoivent d'énormes indemnités de départ lorsqu'ils **démissionnent ou prennent leur retraite.**

Retraite anticipée



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0051, 2010.

La retraite anticipée avec pleine pension et prestations complémentaires n'existe que dans la fonction publique. Certains fonctionnaires ont la possibilité de prendre leur retraite à 55 ans. Les gouvernements ajoutent même un complément à la prestation du RPC/RRQ des fonctionnaires qui prennent une retraite anticipée. Compte tenu de sa population active décroissante, le Canada peut-il se permettre d'encourager les travailleurs à prendre une retraite anticipée?



Trouvez la FCEI sur Facebook



Suivez @feci sur Twitter